

## COMPLEXE SPORTIF FOCH

# Point de situation

« Dans la volonté d'offrir aux scolaires, aux associations sportives et à tous les Conflanais un site sportif de qualité répondant aux attentes de tous, nous avons lancé en juin 2022 les travaux d'un équipement structurant, moderne et de haute qualité. Ce projet rencontre plusieurs ralentissements, il me semble utile de vous en rendre compte et de vous faire part des actions de la ville pour que ce projet voie le jour au plus vite »

### Un projet ambitieux pour notre ville

Le nouveau complexe sportif Foch, d'une superficie de plus de 2000 m<sup>2</sup>, a été conçu comme un équipement moderne et éco-responsable, doté notamment d'une toiture végétalisée. Il prévoit des installations sportives de qualité, dont un mur d'escalade - une première à Conflans-Sainte-Honorine -, des salles multisport et une capacité de stationnement adaptée. Le projet comprend également la construction de 66 logements parfaitement intégrés au cadre de vie du quartier.

### Un retard significatif et préjudiciable

Initialement prévu pour une livraison le 6 janvier 2023, le chantier accuse un retard considérable qui impacte fortement les utilisateurs. Les lycées et les membres des associations sportives se trouvent particulièrement pénalisés, contraints d'exercer leurs activités dans des conditions dégradées depuis maintenant près de deux ans.

### État actuel du chantier et responsabilités

Les travaux, débutés en juin 2022, sont actuellement à l'arrêt depuis juin 2023 suite à la mise en liquidation judiciaire de la société Ateliers des Compagnons (ADC), sous-traitant choisi par le promoteur DBI.

Il est important de préciser que ce projet a été réalisé dans le cadre d'un marché en conception/réalisation, confié au promoteur DBI, seul responsable contractuel vis-à-vis de la Ville.

### **Des malfaçons identifiées**

Alertée par des signalements sur site, la Ville a fait procéder à une expertise structurelle qui a révélé des malfaçons préoccupantes.

Une expertise judiciaire, conduite sous l'autorité du Tribunal Administratif de Versailles depuis août 2023, vient de confirmer ces constats. Le coût des reprises nécessaires est estimé à plus de 700 000 euros.

### **Protection des intérêts de la Ville**

Le 4 novembre dernier, j'ai souhaité écrire à DBI pour leur demander formellement une livraison pour la rentrée scolaire 2025, leur notifier les pénalités appliquées ( près d'un million d'euros ) et les informer que la Ville se réservait le droit d'engager toute action supplémentaire visant à réparer le préjudice subi, en complément des pénalités de retard déjà appliquées.

Face à cette situation inacceptable, les mesures prises ont été :

- Application de pénalités de retard s'élevant à ce jour à 996 997,63 € HT
- Exigence d'une reprise des travaux au plus tard en janvier 2025
- Objectif fixé de livraison pour la rentrée scolaire de septembre 2025
- Mise en place d'une expertise judiciaire qui a confirmé les malfaçons identifiées

### **Concernant les logements**

Les expertises n'ayant révélé aucun risque structurel pour la partie résidentielle du projet, la livraison des 66 logements a été maintenue afin de ne pas pénaliser les acquéreurs.

## Perspectives

La finalisation du chantier nécessite encore environ sept mois de travaux. La Ville espère une reprise des travaux par DBI dès janvier prochain, pour une ouverture du complexe sportif envisagée fin 2025, sous réserve de la conclusion des procédures judiciaires en cours.

Nous attendons désormais les conclusions du rapport de l'expert judiciaire et avons d'ores et déjà mandaté un cabinet d'avocats pour défendre les intérêts de la Ville et des Conflanais dans ce dossier.

Laurent Brosse,  
Maire de Conflans-Sainte-Honorine